BUDGET 2014 Les députés ont accepté le budget de l'Etat du Valais. Reste des coupes à effectuer.

Les trop gros sacrifices évités?

28,5 millions de francs. C'est l'argent que le Conseil d'Etat devra désormais trouver dans les divers départements après la validation du budget 2014 de l'Etat du Valais. Par 90 voix contre 28, les députés ont accepté ce projet qui respecte le double frein à l'endettement et aux dépenses. L'UDC et l'Alliance de gauche s'y sont opposées. La première estime qu'il y a trop d'incertitudes sur les coupes à effectuer; la seconde dénonce une politique injuste et non solidaire. Le président du Gouvernement et grand argentier du canton, Maurice Tornay, a salué ce résultat et se dit confiant. *«Nous ne sommes pas tombés dans le particularisme. Le Conseil d'Etat aborde ce «deuxième tour» du budget sereinement.»* Il a maintenant jusqu'à la fin janvier pour décider des coupes qu'il devra réaliser. **JULIEN WICKY**

Maurice Tornay, président du Gouvernement, se dit confiant. LE NOUVELLISTE

LE SECRÉTARIAT À L'ÉGALITÉ SAUVÉ DE L'UDC

Un franc. C'est ce que vaut le secrétariat à l'égalité et à la famille selon le député UDC Eric Jacquod. Dans un amendement lié au budget du Département des finances et des institutions, il a demandé à réduire les charges de fonctionnement de ce bureau à ce seul montant symbolique. *«Ce n'est qu'un appendice administratif»*, estime-t-il. Cette proposition a provoqué la colère de la députée de l'Alliance de gauche Sonia Z'graggen. *«On touche le fond du mépris le plus absolu.»* Idem pour le groupe PDC du Haut qui demande au minimum d'*«oser demander la suppression de ce bureau plutôt que d'estimer que ce travail vaut un franc.»* Même le président du Gouvernement a souligné *«l'aspect méprisant»* de cette proposition *«pour les personnes qui travaillent dans ce secrétariat»*. Le Parlement a refusé cette proposition par 95 voix contre 14.

Les amendes de l'affaire Giroud pas dans le budget

La proposition de la députée du PLR Régine Pralong d'inscrire dans le budget les amendes qui pourraient être infligées à l'encaveur Dominique Giroud, sous enquête fiscale, a été refusée par 70 voix contre 47.

La Commission des finances lui a répondu qu'on *«ne peut pas intégrer des estimations dans le budget des amendes présumées sans tenir compte des nombreuses voies de recours ouvertes»*. **JW**

SANTÉ: 8 MILLIONS AMPUTÉS DES SUBVENTIONS

«Plus de mille personnes seront encore touchées par cette coupe dans les subventions aux primes de l'assurance-maladie. Trois mille assurés ont déjà été privés de ces aides», se désole Esther Waeber-Kalbermatten. En raison de la non-entrée en vigueur de la loi sur les soins de longue durée en 2014, il faudra économiser 8 millions de francs prévus pour l'application de ladite loi. Et ce sont les subventions qui seront touchées de plein fouet, selon la proposition de la Commission des finances acceptée ce vendredi matin. *«Nous n'avons pas le choix, les hôpitaux et les EMS ne permettent plus aucune marge de manœuvre. Nous aurions préféré pouvoir réduire l'ensemble du budget plutôt que dans ce domaine déjà lourdement touché»*, poursuit la conseillère d'Etat.

Une proposition de la députée de l'Alliance de gauche Doris Schmidhalter-Näfen voulait combler le vide créé par ces économies en ajoutant 7,2 millions de francs au budget des subventions. L'amendement a été balayé par 87 voix contre 14 et deux abstentions.

L'asile et les assurances sociales épargnés

Un amendement de l'UDC Grégory Logean demandait de réduire d'un million de francs le budget accordé à l'accueil et au suivi des demandeurs d'asile. Le Parlement lui a signifié son refus par 65 voix contre 43. Une seconde proposition de son collègue de parti Franz Ruppen demandant une réduction de 2 millions de francs dans les assurances sociales a également été refusée. **JW**

RHÔNE: LE PROJET RHÔNE 3 ENDIGUÉ DANS LE BUDGET

Tous les amendements concernant le budget de la troisième correction du Rhône ont été balayés. Qu'il s'agisse d'augmenter les moyens pour réaliser des mesures urgentes de sécurité ou d'exiger des réductions drastiques, les propositions des députés n'ont pas été suivies par le Parlement. Le conseiller d'Etat Jacques Melly avait été clair d'emblée. *«Aucun ajustement ne peut être réalisé sur ce budget si nous voulons maintenir l'équilibre.»* Plusieurs députés hauts-valaisans s'inquiétaient des mesures de sécurité autour de la Lonza à l'image du PDC Beat Rieder qui exigeait 3 millions dans cette zone. *«Est-ce qu'on veut remettre toute la sécurité du site chimique en question?»*, a questionné le député.

«Il faut penser davantage à une planification globale. Trois millions n'auraient pas été suffisants dans cette zone. Il faut regarder plus en avant, nous aurons l'occasion de revenir sur cette zone en 2015», a ajouté Jacques Melly. En attendant, la correction du Rhône suit son cours.

FORÊTS: LES FORÊTS DE PROTECTION SCIÉES

La coupe est sèche. Le montant alloué aux forêts de protection a été amputé de près de 2 millions de francs par le Parlement. Alors que huit amendements demandaient le maintien au même niveau que l'an dernier, soit 3 millions de plus que prévu, c'est la Commission des finances qui a été suivie par 72 voix contre 50. Celle-ci arguait qu'une augmentation d'un million de francs était suffisante.

«On ne peut pas économiser sur le dos de la sécurité, ces forêts nous protègent contre les avalanches, surtout dans le Haut-Valais», s'est insurgé Rainer Studer, député suppléant du PDC du Haut. Le budget devant être respecté, il a finalement apporté son soutien à la proposition de la COFI.

Les députés UDC Fabian Solioz et Franz Ruppen ont eux aussi fustigé cette baisse d'investissements dans les forêts. Une critique qui a provoqué les foudres du chef du département. *«La sécurité est vitale. Nous n'avons pas attendu les suggestions de l'UDC pour nous en occuper. Nous n'avons jamais autant investi d'argent dans ce domaine que ces quinze dernières années. Avec cette baisse de budget, nous ne renonçons en rien aux travaux indispensables dans les forêts»*, a conclu Jacques Melly. **JW**

ACCORD FATCA

Le Grand Conseil demande un référendum

Le Parlement valaisan a décidé hier vendredi de demander au Conseil d'Etat le dépôt à la Chancellerie fédérale d'un référendum au nom du canton contre l'arrêté FATCA et la loi qui en découle, du nom de l'accord signé avec les Etats-Unis sur les banques. Les députés ont accepté, par 103 voix contre 16, une résolution urgente du député UDC Franz Ruppen.

«La Suisse a cédé sans se battre; il est inacceptable d'introduire le droit américain sur notre sol. On ne peut pas sacrifier la liberté de notre pays», a-t-il déclaré. Personne n'a souhaité prendre la parole pour le contredire. **JW**